

Dernière mise à jour le 19 mai 2025

# Livret d'épargne populaire, et conditions de détention en 2025

Qui peut en détenir un ? Le LEP est réservé aux foyers fiscaux résidant en France. Un seul livret peut être ouvert par personne, soit un maximum de deux livrets par foyer fiscal (un livret pour chaque conjoint ou partenaire de Pacs).

Le LEP (Livret d'épargne Populaire) est réglementé. Il est soumis à un plafond de revenus.

Le taux d'intérêt du LEP est de 3,5 %.

## Qui peut en détenir un ?

Le LEP est réservé aux foyers fiscaux résidant en France.

Un seul livret peut être ouvert par personne, soit un maximum de deux livrets par foyer fiscal (un livret pour chaque conjoint ou partenaire de Pacs).

## Il est soumis à conditions de ressources.

Les conditions de ressources viennent de voir les plafonds juste revalorisés cette année, en raison de la publication de la loi de finances pour 2025 en février dernier.

## Les plafonds de ressources en 2025

Le plafond de revenus à ne pas dépasser, dépend de la composition du foyer fiscal.

Pour 2025, le RFR (Revenu Fiscal de Référence) à prendre en compte est celui de l'année 2023 (N-2) figurant sur l'avis d'imposition de 2024, ou de l'année 2024 (sur l'avis d'imposition disponible à partir de l'été 2025)

| Part de quotient familial  | Plafond des revenus |
|--|---------------------|
| 1 part, une personne seule   | 22 823 €            |
| 2 parts, un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune                              | 35 012 €            |
| 3 parts, un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune, et ayant 2 enfants à charge | 47 203 €            |

A noter que, des plafonds spécifiques sont mis en place pour les DOM-TOM.

Avant l'ouverture d'un LEP la banque vérifie, en fonction de la date de demande de souscription, le RFR.

A noter :

- Si les revenus dépassent au cours d'une année considérée, le plafond correspondant à la situation familiale, il est possible de conserver le LEP, si les revenus de l'année suivante repassent sous la limite d'éligibilité.
- Si les revenus dépassent le plafond 2 années consécutives, le LEP est clôturé.

Le plafond de dépôt sur un LEP de 10 000 €. Lorsque le LEP atteint ce niveau, de nouveaux versements ne sont plus possibles. Pour autant la comptabilisation des intérêts versés, peut entraîner un dépassement du plafond.